



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

**« Maison transportable :
Un transport vers l'entreprise »
« Lycée des Métiers Jean Monnet
Montrouge »**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires, selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

La note de restitution finale du porteur de projet analyse le déroulement de l'expérimentation au regard des objectifs fixés initialement. Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

L'analyse des résultats effectifs de l'expérimentation relève du rapport final établi par l'évaluateur, qui rend compte de la capacité des dispositifs testés à atteindre leurs objectifs et explicite les résultats obtenus, dans le contexte et les conditions de mise en œuvre propres à l'expérimentation. A noter que le rapport de l'évaluateur n'a pas à être validé ou rédigé par le porteur de projet.

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit être remplie sur **une seule page** en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : RÉUSSITE SCOLAIRE NUMÉRO DU DISPOSITIF : APSCO3_191
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre du dispositif : Maison transportable : un transport vers l'entreprise
Objectifs initiaux : Donner une finalité à la formation d'élèves souvent insuffisamment motivés, par la réalisation d'une production pérenne. Réaliser une œuvre collective associant toutes les formations du bâtiment Créer une mini-entreprise afin de donner aux élèves le goût de l'action entrepreneuriale Mettre en œuvre une démarche innovante intégrant les dimensions environnementales des programmes
Public(s) bénéficiaire : Environ 450 élèves de lycée professionnel Les formations du bâtiment : CAP Peintre, Maintenance des Bâtiments et collectivités, Installations sanitaires et thermiques, Charpente, Bac professionnel Menuisier Agenceur Les formations tertiaires : Bac professionnels secrétariat et comptabilité, Gestion administration
Descriptif du projet : Construction d'une maison à ossature bois transportable Construction d'une maison à ossature bois démontable Gestion et promotion par le biais d'une mini-entreprise
Territoire(s) d'expérimentation : Le lycée Jean Monnet recrute des élèves sur environ 60 communes. La plupart des élèves proviennent de CSP défavorisées et de zones sensibles. Certains d'entre eux sont non-francophones.
Valeur ajoutée du projet : Ce projet permet de mettre les élèves en situation professionnalisante, de les inciter à un travail collectif, de développer le goût de l'entrepreneuriat et de valoriser l'estime de soi.
Partenaires opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : Association Jeunesse et Entreprise (2) Partenaires effectifs du projet : Association Jeunesse et Entreprise, La DRIAFF du Ministère de l'Agriculture, Association Entreprendre pour Apprendre, Fondation EY
Partenaires financiers : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : (2) Partenaires effectifs du projet : Association Jeunesse Entreprise 92, entreprises par le biais de la taxe d'apprentissage.

Durée de l'expérimentation :

(1) Date de démarrage : Décembre 2011

(2) Durée effective du projet en nombre de mois : 20 mois

LE PORTEUR DU PROJET

Nom de l'établissement : Lycée des Métiers Jean Monnet

Académie : VERSAILLES

Ville : MONTRouGE

L'ÉVALUATEUR DU PROJET

Nom de la structure : CREDOC



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Introduction	p. 6
I. Rappel des objectifs du projet	p. 7
II. Public bénéficiaire du projet	p. 8
A. Analyse quantitative (cf. annexe 1)	
B. Analyse qualitative	
1. Public initialement visé	
2. Bénéficiaires directs	
3. Bénéficiaires indirects	
III. Déroulement du projet	p. 9
A. Actions mises en œuvre	
B. Partenariats	
C. Pilotage	
IV. Résultats du projet	p. 11
A. Enseignements	
B. Facteurs de réussite	
C. Difficultés rencontrées	
D. Poursuite du projet	
E. Transférabilité du dispositif	
Conclusion	p. 12

Introduction

Le lycée Jean Monnet compte environ 450 élèves en formation initiale dans les filières du bâtiment et dans des filières tertiaires. Il accueille également environ 150 adultes en formation continue, souvent dans le cadre d'une insertion professionnelle financée par Pôle Emploi.

Les élèves de lycée professionnel souffrent souvent d'un manque de motivation important. Ils arrivent dans ces filières par défaut. Ce sont majoritairement des élèves en échec, qui ont une image dégradée d'eux-mêmes.

Ce projet s'inscrit donc dans une démarche globale :

- Redonner du sens aux apprentissages par le biais d'une pédagogie alternative.
- Restaurer l'image de soi par la mise en œuvre de réalisations concrètes.
- Instaurer également des synergies par le biais d'un travail collectif : public jeune et public adulte, filières du bâtiment et secteur tertiaire travaillant sur un objet commun.
- De ce fait, ce travail collectif permet de développer des savoir-faire mais aussi des savoir-être.
- Les objets confectionnés sont par ailleurs promus et commercialisés par le biais d'une mini-entreprise, afin de promouvoir le sens des responsabilités chez les élèves et de leur donner l'ambition qui sociale qui leur fait défaut.

I. Rappel des objectifs du projet

- Donner une finalité à la formation d'élèves souvent insuffisamment motivés dans les filières du bâtiment, par la réalisation d'une production pérenne.
La production a pris la forme dans un premier temps de la construction d'une maison à ossature bois transportable, montée sur un socle métallique. Le projet a ensuite évolué par le biais d'un partenariat avec le département Bois et Forêts du ministère de l'Agriculture d'une maison à ossature bois démontable ;
- Réaliser une œuvre collective associant toutes les formations du bâtiment : la construction de ces maisons a impliqué différentes filières du bâtiment : charpente, menuiserie, installations sanitaires et thermiques, peinture, électricité... nécessitant la notion de coordination de chantier
- Créer une mini-entreprise afin de donner aux élèves le goût de l'action entrepreneuriale : les élèves de formations tertiaires ont été impliqués pour la gestion des fournisseurs, le suivi de budget, la promotion et la commercialisation des maisons réalisées
- Présenter lors de salons ou d'événements de type Bâtimat, Salon des maires et des collectivités, salon de l'Agriculture les objets confectionnés afin de promouvoir et de faire connaître le savoir-faire des élèves notamment dans les filières du bois.
- Mettre en œuvre une démarche innovante intégrant les dimensions environnementales. La réflexion a porté en particulier sur les énergies renouvelables pouvant être mises en œuvre dans ce type de construction : panneaux photovoltaïques, toilettes sèches, compost, récupération d'eaux de pluie...

II. Public bénéficiaire du projet

A. Analyse quantitative

Resitution du porteur de projet - APSCO1, APSCO2, APSCO3
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Identifiant établissement	APSCO3_191	Nom de l'établissement	Lycée Jean Monnet	
	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2011-2012	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2012-2013	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action				
Jeunes	450	150	600	
Adultes	36	36	72	
Nombre total de bénéficiaires	486	486	672	

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)	
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	400
18-25 ans	200
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	600
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Niveau de formation	
Infra V	
Niveau V	200
Niveau IV	400
Niveau III	
Niveau II	
Niveau I	
Sexe	
Filles	100
Garçons	500
2. Adultes	
Qualité	
Parents	
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : demandeurs d'emploi	72
Autres : (préciser)	

Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	Réalisation
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Régionale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	

Remarques

Les élèves concernés ainsi que les demandeurs d'emploi proviennent de la Région Ile De France, d'environ 60 communes.

B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé

Environ 450 élèves de lycée professionnel

- Les formations du bâtiment : CAP Peintre, Maintenance des Bâtiments et collectivités, Installations Thermique, Bac professionnel Menuisier Agenceur

Les filières tertiaires : Bac professionnels secrétariat et comptabilité, Gestion administration

Des adultes en formation continue, demandeurs d'emploi pour la plupart :

- CAP Charpente, CAP Maintenance des Bâtiments et collectivités, CAP Installations sanitaires

2. Bénéficiaires directs (jeunes directement touchés par les actions mises en œuvre dans le cadre du projet)

Le public initialement visé qui a pris part à la construction ou à la promotion des deux maisons à ossature bois

3. Bénéficiaires indirects (personnes non visées par le projet mais pour lesquelles celui-ci a pu avoir des répercussions – ex : parents, professionnels ...)

Le projet a des répercussions indirectes sur :

- Les enseignants qui ont pu à cette occasion mettre en place des pratiques pédagogiques différentes et instaurer un climat de classe apaisé
- Le projet permet de travailler l'image du lycée professionnel. L'inauguration de la première maison a été l'occasion d'un événement médiatisé. C'est l'occasion pour les jeunes et les familles de découvrir les filières du bâtiment et de les choisir en connaissance de cause.
- L'événement a permis également de nouer des partenariats avec des entreprises, convaincues par l'aspect novateur du projet et qui ont contribué à sa réussite par la fourniture de matériaux par exemple.

III. Déroulement du projet

A. Actions mises en œuvre

La **première maison** construite est une maison à ossature bois transportable. Elle a été entièrement conçue et dessinée par les professeurs et réalisée ensuite par les élèves.



La durée totale de l'action : conception ? coordination, fabrication, contact avec les fournisseurs et entreprises partenaires a duré environ 18 mois. L'inauguration a eu lieu en mai 2013 en présence du Recteur de Versailles, de la Vice-présidente de la Région Ile de France, de la directrice de la DRIAAF, du maire de Montrouge et de nombreuses personnalités.

La **2ème phase** a débuté en septembre 2012 à partir d'un partenariat noué avec la DRIAAF et plus particulièrement avec le département Bois et Forêts du Ministère de l'Agriculture qui poursuivait un objectif connexe : faire connaître, via un prototype de maison à ossature bois, la filière et les formations du bois français. Une 2^{ème} maison est donc en cours de construction : modulaire, démontable et manu-transportable, elle se veut multifonctionnelle (répondant à une demande « d'espace en plus » ou aux demandes d'habitats précaires). Le projet, fort de la première expérience est devenu beaucoup plus professionnel et ambitieux. Les partenariats ont permis notamment de faire appel à un designer et à un bureau d'études.



Un module démonstratif de ce nouveau concept MoBee (marque déposée à l'INPI) est en cours de réalisation. Il permettra de faire connaître ce concept innovant et les savoir-faire associés lors de salons ou d'événements type Batimat, Salon des Maires et des Collectivités, salon de l'Agriculture dès la rentrée 2013.

La mini-entreprise, soutenue et conseillée par de nouveaux partenaires (Association Entreprendre Pour Apprendre, Fondation EY), s'occupe de la promotion et de la commercialisation de ce concept.

Des entreprises partenaires sont actuellement démarchées pour la fourniture d'équipements intérieurs (Leroy-Merlin par exemple) ou au titre du mécénat pour le financement de salons (Le Crédit Agricole par exemple)

D'autres entreprises sont d'ores et déjà partenaires via la fourniture de matériaux (ouvrants ou panneaux photovoltaïques).

B. Partenariats

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Partenariat financier ou opérationnel	Partenariat existant ou nouveau	Rôle dans le projet
AJE 92	Association	Partenariat financier	Partenariat existant	Financement et conseil
Entreprendre pour Apprendre	Association	Partenariat opérationnel	Partenariat nouveau	Conseil
Fondation EY	Fondation du groupe Ernst and Young	Partenariat opérationnel	Partenariat nouveau	Mécénat de compétences
Entreprise Shucco	Entreprise de BTP	Partenariat financier	Partenariat nouveau	Fournitures de matériaux

C. Pilotage

L'équipe projet et le comité de pilotage se sont progressivement élargis :

- Le lycée Jean Monnet est représenté par le proviseur, des professeurs ressources (en coordination de chantier, en installations sanitaires et thermiques, en architecture).
- La DRIAAF représentée par pierre-Emmanuel SAVATTE et Marion ZALAY
- Un designer, Jean-Baptiste PONTECORVO
- Les représentants des partenaires : AJE 92, EPA et la Fondation EY

Des points d'étapes ont lieu 3 à 4 fois par an pour la gestion du calendrier et l'organisation des événements.

La mini-entreprise se réunit une fois par semaine.

Un professeur, coordinateur de chantier est présent sur le site pendant l'année scolaire.

IV. Résultats du projet

A. Enseignements

Le projet a été porteur de synergies au delà des objectifs fixés. En effet, outre le fait qu'il a permis des formes de pédagogie alternative, il a été facteur de partenariat ; les uns s'enchaînant aux autres, de sorte qu'il dépasse les frontières assignées et exige une structure adaptée pour gérer l'intégralité.

Un projet commercial connexe est même prévu.

Les publics cibles ont tous été destinataires et la formation CAP Charpente en particulier est devenue attractive.

B. Facteurs de réussite

Les facteurs de réussite sont liés à la visibilité du projet. Ambitieux et concret, il est rapidement sorti de terre par les mains des élèves et a entraîné l'ensemble de la communauté éducative vers une véritable aventure.

A chaque fois que le projet a été présenté à une cible ou à un partenaire, il a suscité l'adhésion et l'enthousiasme auprès des professionnels comme auprès des collectivités.

C. Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées sont liées à l'ampleur de projet qui n'avait pas été mesurée à l'origine. Ainsi, il a été difficile de gérer le calendrier, les délais des fournisseurs, notamment lorsqu'il s'agissait de partenaires fournisseurs d'équipements. La construction du 1^{er} prototype a de ce fait pris du retard.

D'autre part, la 1^{ère} maison s'avère difficile à vendre. En effet, son prix de vente est de 20 000 euros mais elle ne correspond pas forcément à un besoin précis puisque le client n'a pas été déterminé au préalable.

Un acquéreur a pourtant été demandeur : l'entreprise SNEF qui souhaitait implanter le module sur un terrain de rugby à Suresnes, pour l'usage de ses apprentis dont certains étudient au lycée Jean Monnet. Malheureusement, ce terrain jouxte le Mont-Valérien et les Bâtiments de France n'ont pas donné leur aval. Un autre client, particulier celui-ci, se montre actuellement intéressé.

La mini-entreprise devra se montrer plus présente dès le début de la commercialisation pour le second module.

D. Poursuite du projet

Le projet au-delà de l'engagement et de l'objectif initial comme énoncé précédemment.

L'une des nouvelles modalités sera la participation à des salons et des expositions pour médiatiser le dispositif.

Le lycée professionnel apparaît de ce point de vue très innovant, porteur de projet réellement professionnels.

E. Transférabilité du dispositif

Pour développer le projet et répondre à la demande de clients pour le 2^{ème} module très attractif, on envisage de créer un réseau avec d'autres lycées professionnels, en particulier spécialisés dans le domaine de la construction bois. En effet, le calendrier et en particulier les contraintes liées à l'examen, sont un frein en termes de rapidité.

Conclusion

Ce projet, très expérimental au départ, est devenu, grâce à la motivation de l'équipe de pilotage. Il représente aujourd'hui :

- Un élément de communication en termes d'image du lycée professionnel et notamment des filières du bâtiment
- Un défi novateur et quasiment concurrentiel en termes de conception, d'éco-conception et de fonctionnalités
- Une sorte de challenge pour les filières tertiaires via la mini-entreprise qui se confronte actuellement à une véritable étude de marché et à un plan de communication
- Une autre façon de former et de motiver les élèves
- Une réelle forme de partenariat avec les entreprises et donc une professionnalisation du lycée professionnel, ce qui est un des objectifs centraux.

Annexes obligatoires à joindre :

- **ANNEXE 1 : PUBLIC**
 - **ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION FINANCIÈRE**
-

